L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 8 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 10 août 1944

Lettre d'Ottawa

SES FANFARONNADES ONT VALU AU REPRESENTANT H. BRUCE UNE SUSPENSION A LA CHAMBRE

Le député de Toronto-Parkdale ne l'avait pas volé —M. King n'entend pas que l'on traite de pot-de-vin électoral son projet d'allocations familiales.— On enquête dans le but d'uniformiser les salaires dans les diverses régions du pays.—Le gouvernement présente un bill pour aider aux pêcheurs.— Il n'y aura plus d'immigration japonaise après la guerre.

Ottawa.—Ce qui reste de députés sur la colline parlementaire a eu beau imiter du lièvre la célérité, la Chambre des communes n'a pas terminé samedi la session fédérale comme elle l'espérait. Il lui reste encore beaucoup de travail à accomplir, bien qu'elle siège matin, après-midi et soir, six jours par semaine, par une température torride. La Chambre paie maintenant le prix de la lenteur qu'elle a mise, dans la première partie de la session, à expédier son travail. On prévoit maintenant que la session durera jusqu'au 12 du mois courant. Les députés peuvent méditer à leur aise cette parole du bon La Fontaine: "Rien ne sert de courir, il faut partir à temps".

La dernière session du parlement canadien, avant les prochaines élections, s'achève dans une atmosphère de lassitude générale, mêlée de préoccupations partisanes. Un bon nombre de députés ont déjà quitté la Capitale. Plusieurs représentants de la province de Québec participent, depuis quelque temps, de façon active, à la campagne électorale de M. Godbout. Les plus fidèles aux délibérations sont les gens de l'Ouest. Tous, cependant, n'ont qu'un désir: retourner le plus tôt possible dans leurs foyers.

SUSPENSION DE M. BRUCE

Après en avoir discuté les différents articles l'un après l'autre, la Chambre des communes a adopté le bill des allocations familiales en troisième lecture. M. Herbert Bruce, ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario et député conservateur progressiste de Toronto- Parkdale, a créé par son attitude l'incident marquant du débat. Sur proposition du premier ministre King lui-même, M. Bruce fut suspendu, à la Chambre des communes, pour le reste de la durée de la séance, lundi, parce qu'il avait refusé de retirer l'accusation de corruption électorale qu'il avait portée contre le plan fédéral d'allocations familiales.

M. Bruce est le député qui, la semaine précédente, s'"était attaqué à la province de Québec. Ses appels aux préjugés raciaux lui valurent de rudes protestations. M. Bruce voulut apparemment prendre sa revanche. Il s'attaqua à une déclaration antérieure du premier ministre et il termina son discours en provoquant directement M. King.

"Le premier ministre, conclut M. Bruce, a soutenu l'autre jour que John Bracken n'aurait pas osé déclarer à la Chambre, comme il l'a fait en dehors, que cette mesure n'était qu'un pot-de-vin électoral, car il aurait invoqué le Règlement et monsieur l'Orateur aurait prononcé l'affirmation irrégulière. Les menaces du premier ministre ne m'intimident pas, et je déclare maintenant que cette mesure est un pot-de-vin des plus éhontés, versé surtout à une province à même les impôts des autres provinces".

Si jamais paroles de fanfaron ont été prononcées, ce furent bien celles-là. Le premier ministre King releva immédiatement le défi et demanda au député de Toronto-Parkdale, de rétracter ses paroles qui enfreignaient le Règlement de la Chambre. M. Bruce refusa. M. Gordon Graydon, leader parlementaire de l'Opposition officielle, tenta de défendre M. Bruce. Le premier ministre tint à la rétraction demandée. La suspension de la séance sonna, avant que l'incident fût réglé. Lorsque les députés se rassemblèrent dans la soirée, M. Glen, président de la Chambre, demanda à M. Bruce de retirer ses paroles. Le député de Toronto-Parkdale s'entêta et en appela de la décision du président de la Chambre. Celle-ci fut maintenue par un vote de 81 à 22. M. Glen, de nouveau, se leva et demanda à M. Bruce de retirer les paroles auxquelles on s'objectait. Le député de Toronto-Parkdale ne démordit pas de son entêtement bête. Le président de la Chambre le pria alors de se retirer, pendant que la Chambre déciderait ce qu'elle devait faire à son sujet. M. Bruce est un vieillard aux cheveux blancs. Il ramassa ses feuilles éparses sur son pupitre, s'avança au milieu de la salle, puis, après salua le président, sortit par la grande porte centrale, au milieu des applaudissements des conservateurs progressistes.

C'est alors que le premier ministre lui-même proposa la suspension de M. Bruce pour le reste de la séance. Il fallut prendre un second vote. Le résultat fut de 84 à 20 en faveur de la motion de M. King. Le lendemain, le député de Toronto-Parkdale reprit son siège. Il rentra par la porte centrale, s'avança avec solennité vers le président de la Chambre, puis il le salua. Il se tourna ensuite vers le premier ministre et en fit autant, pendant que les conservateurs progressistes applaudissaient. Au vrai, M. Bruce n'avait pas volé sa suspension.

SALAIRES DANS LE QUEBEC

M. Gordon Graydon, leader de l'Opposition officielle, a soulevé la question des salaires moins élevés dans certaines régions du pays. Avec cette situation, dit-il, il est difficile pour l'industrie d'autres endroits de soutenir la concurrence avec succès sur le marché général au Canada et ailleurs. Le leader de l'Opposition officielle craint que les allocations familiales subventionnent les familles avant qu'un niveau de salaires plus élevé dans l'ensemble soit fixé. A son avis, le projet des allocations familiales donnerait de meilleurs résultats si l'on équilibrait les niveaux de salaires afin que tout le monde au Canada débute sur un pied d'égalité sauf sous le rapport des enfants. Si l'on devait verser des allocations familiales à une partie de la population, il faudrait relever le niveau des salaires dans cette région, afin que les allocations ne puissent remplacer un accroissement de rémunération.

M. St-Laurent, ministre de la Justice, répondit qu'il s'était inquiété autant qu'on peut l'être de la différence apparente qui existe entre sa province et l'Ontario sous le rapport des salaires versés dans certaines industries civiles. Après enquête sur ce point, on lui avait objecté qu'on y observait à peu près parfaitement le principe du salaire égal à travail égal et que le coût par unité de la main d'oeuvre entrant dans la fabrication d'un article était aussi élevé dans le Québec qu'ailleurs, parce que le travail accompli pendant un nombre donné d'heures ne semblait pas aussi efficace qu'ailleurs. Afin de justifier l'augmentation de salaire horaire réclamée dans le Québec, il faudra prouver que le Québec peut fournir un service digne de ce supplément de salaire. En ce moment, on enquêtait sur toutes ces questions pour en arriver à une plus grande uniformité entre les salaires versés dans les différentes régions du pays.

LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE

Il a été encore beaucoup question de la constitution pendant le début sur la troisième lecture du bill concernant les allocations familiales. M. John Diefenbaker, député conserva-

(suite à la page cinq)

Il se tue sur une scie

Wilfrid Durocher, jeune homme de 17 ans, est mort à l'hôpital Saint Joseph, de blessures reçues quand il est tombé sur une scie circulaire.

Durocher s'est blessé au moulin à scie de la M. J. Pompore Lumber Company à Skead. Il avait trébuché et tombé sur la scie, recevant de graves coupures au visage, au bras et à l'épaule. Le jeune homme est le fils de M. et Mme Arthur Durocher, de Dyng Inlet.

Plus de nickel

La nécessité pour une plus grande production de minerai de nickel a exigé une réduction dans les opérations souterraines de la mine Murray, propriété de l'International Nickel Company. Les directeurs annoncent le transfert de 100 mineurs ou plus à la mine Garson et à la carrière Stobie. Le directeur a précisé que le minerai était disponible actuellement dans ces deux mines, tandis qu'à Murray la propriété n'avait pas encore produit. Environ 50 hommes resteront à Murray pour continuer le travail préparatoire.

Morts au front

Les nouvelles de guerre nous annoncent aujourd'hui la mort de deux jeunes gens de Sudbury. Le pilote-officier J.-C. Lionel Carrière, et le sergent-mitrailleur Orville Martin furent tués dans un engagement le 30 juillet. Le pilote-officier Carrière prenait part aux opérations depuis deux semaines à peine. Les parents des deu xaviateurs sont M. et Mme Albert Carrière, de 313 rue Pembroke, et M. et Mme Paul Martin, de 306 rue Eyre. Il y eut un service spécial à l'Eglise Ste-Anne, lundi matin, à dix heures.

M. Osias Godin nouvel avocat

Le lieutenant Osias Godin, licencié de l'armée après deux ans de service dans l'armée active, reçu au barreau de la province le 5 juin dernier, a cette semaine ouvert son étude de légale dans l'édifice Frontenac, rue Durham.

L'avocat Godin est un ancien du collège du Sacré-Coeur de Sudbury. Il y obtint son Baccalauréat ès Arts en 1935.

Il fut l'un des fondateurs et le premier rédacteur en chef du "Lien" revue trimestrielle des anciens du collège de Sudbury.

Il est bien connu à Sudbury, ayant excellé dans les sports tant au collège que dans les ligues séniors du district; il fut aussi un membre actif dans les oeuvres paroissiales et nationales.

M. Osias Godin naquit à Verner en 1912. Il est le plus jeune fils de Mme H. Godin, actuellement de Kirkland Lake. M. Godin a deux frères, Ovila, de Détroit, Mich. et Napoléon, instituteur à Sudbury; il a aussi trois soeurs, Mmes E. Savoie et R. Mayer, de Rudyard, Mich. et Mme Webb Acton, de Kirkland Lake.

M. Godin est très favorablement connu des anciens de la Ligue pour la Défense du Canada de la région au milieu desquels il joua un grand rôle lors du plébiscite.

L'avocat Godin se sent chez lui parmi les travailleurs, ayant lui-même été pendant cinq ans à l'emploi de l'Industrie minière pour défrayer les dépenses de ses études universitaires.

Dès sa première année à l'Université de Droit de Toronto en 1940, le jeune avocat canadien-français remporta la palme des concours de débats oratoires et fut choisi pour représenter Osgoode Hall dans les concours Inter-provinciaux.

Avant de venir s'installer à Sudbury, l'avocat Godin fut pendant un an au service de M. Arthur Slaght, M.P., avocat de Toronto, l'un des plus réputés de la province.

Obédiences aux Pères Jésuites de Sudbury

Les RR. PP. Jésuites du Collège Sacré-Coeur et de la paroisse Ste-Anne, de Sudbury, ont reçu leur obédience le jour de la fête de leur fondateur, St-Ignace, le 31 juillet.

Le R. P. Wilfrid Nadeau, professeur au Collège de St-Boniface, Manitoba, devient recteur du Collège Sacré-Coeur. Il remplace le R. P. Guy Courteau qui ira à Bouchervillo, maison de retraites fermées de la Compagnie de Jésus.

Voici les autres obédiences:

Ministre: le R. P. Antoine Fortier; directeur spirituel: le R. P. J.-P. Demers; assistant-directeur spirituel le R. P. J.-L. Pouliot; économe: le R. P. L. Porcheron; préfet des études: le R. P. G. Belcourt; préfet de discipline: le R. P. E. Mongeau; professeur de philosophie et d'économie politique: le R. P. Albert Dupuis; physique et mathématiques: le R. P. J. Gaudette; sciences: le R. P. H. Gauthier; rhétorique et histoire du Canada: le R. P. L. Cadieux; belles-lettres: le R. P. Charles Dubé; versification: le R. P. L. Campeau; méthode: les RR. PP. A. Côté et R. Pesant; syntaxe: les RR. PP. G. Dallaire et R. Massé; éléments: les RR. PP. L.-P. Bellavance, A. Bellemare et E. Dumouchel; surveillants: les RR. PP. L. Labrecque et L. Lajoie; professeur d'anglais: le R. P. A. Régimbal; mathématiques: le R. P. F. Robillard.

Les Révérends Frères Coadjuteurs: T. Skelly, O. Tarte, A. Laramée, G. Bédard, J. Côté, A. Dugas et P. Robillard.

Le R. P. Hébert ira au Collège Ste-Marie, de Montréal; le R. P. C. Richard, à la paroisse Ste-Catherine de La Prairie.

Les scolastiques suivants commenceront leurs études théologiques à l'Immaculée-Conception de Montréal: les RR. PP. R. Castonguay, C. Lemieux, P. E. da Silva, J.-C. Waddell; le R. P. L.-P. Matteau continuera ses études de philosophie à Montréal.

A la paroisse Ste-Anne, de Sudbury, les RR. PP. J. Beaupré et A. Dugas remplaceront les RR. PP. P.-E. Ranger qui ira à la maison de retraites fermées, d'Iberville, et le R. P. T.-B. Deschênes, à la maison de Mont-Laurier.

Le R. P. D. Monty, s.j., préfet de discipline au Collège Ste-Marie, de Montréal, et ancien élève du Collège de Sudbury, est en visite au Collège, ainsi que le R. P. Noiseu, s.j., de Montréal.

Le R. P. Léon Langlois, s.j., de Montréal et natif de Warren, visite ses parents et les RR. PP. du Collège.

M. l'abbé Lapointe, d'Ottawa, est en visite chez son beau-frère, M. A. Michaud, pharmacien.

Sudbury a 38,000 âmes

La population de Sudbury semble prête d'atteindre le chiffre de 38,000. Les évaluateurs de la ville viennent de compléter la moitié du recensement pour 1944. Et les premiers chiffres pour deux des quartiers de Sudbury montrent une augmentation de 1,026 personnes. La population de toute la ville pour 1943 était de 35,812. Et si les deux autres quartiers affichent une augmentation semblable aux quartiers Ryan et McCormick, le chiffre de 1944 serait de 37,986.

Nouvel hôpital

Pendant une conférence, un comité de commerçants d eSudbury et du district a été avisé par Mgr R. H. Dignan, évêque du diocèse du Sault-Ste-Marie qu'on avait ébauché des plans pour un nouvel hôpital de 100 lits à Sudbury. Entretemps, les Soeurs de St-Joseph ont acquis la propriété Stafford où l'on construira un hôpital de maternité de 20 à 25 lits. La construction de l'hôpital de 100 lits commencerait dès que le permettront les restrictions de guerre.

Un pont au lieu du bac

La circulation plutôt lourde qui est obligée actuellement de passer par le Bac jusqu'à l'île Manitoulin, passera peut-être bientôt par le pont du Pacifique canadien. Les autorités du Département Ontarien de la voirie disent qu'on prépare des plans qui seront soumis à l'approbation des commissaires du chemin de fer. Le Pacifique canadien a un pont qui relie l'île à la terre ferme. Et les autorités du Département de la voirie espèrent obtenir la permission de mettre un plancher sur le pont pour permettre la circulation des voitures. Une proposition semblable, faite il y a 15 ans, avait échoué.

A Espanola

Les directeurs de Kalamazoo Vegetable Parchment Company sont en train de parachever les plans pour le programme de construction de l'année prochaine à Espanola. Les directeurs sont réunis avec leurs conseillers financiers et techniques à Espanola. La compagnie avait acheté la propriété de l'Abitibi Power and Paper Company pour un million de dollars, l'an dernier. R. A. Hayward, président de la compagnie américaine n'a pas voulu prédire quand on commencerait les opérations à Espanola.

L'off.-pilote Léo. Carrière tué outremer

En action depuis deux semaines seulement avec les R. C. A. F. outremer, l'officier-pilote J. C. Lionel Carrière est tué en action. Il était âgé de 21 ans seulement. Ses parents, M. et Mme Albert Carrière, de 313 rue Pembroke, reçurent la nouvelle que leur fils avait été tué le 31 juillet. Une messe a été chantée à l'église Ste-Anne, lundi à 10 hres, par le Rév. P. Legault.

L'officier Carrière s'enrôla dans l'aviation canadienne en septembre, 1942. Il fit son entrainement à Toronto, et de là à Trenton et Windsor, et il compléta son cours comme pilote à Dunnville. Il traversa outre-mer en avril, 1944.

Né à Windsor, l'officier-pilote Carrière vint à Sudbury avec ses parents à l'âge de neuf ans. Il fit ses études primaires à l'école St-Louis de Gonzague, et ensuite fit un cours à la Sudbury Mining and Technical School. Ensuite il accepta un emploi à Toronto dans la Modern Tool Works, jusqu'à son enrôlement en 1942.

Il a un frère dans la marine, le Caporal Lucien Carrière, stationné à Dartmouth, N.-E.; un autre frère Edouard et une soeur, Thérèse, sont à la maison.

M. et Mme A. Carrière désirent remercier tous ceux qui leur ont exprimé de la sympathie, soit en cartes de condoléances, messes, bouquets spirituels, ainsi que tous ceux qui ont assisté à la messe funéraire.

A la famille, l'Ami du peuple offre ses sincères sympathies.

Tués au front

Le soldat Gordon Joseph McDonald, fils de M. et Mme James McDonald, de 312 rue Elizabeth, qu'on avait rapporté blessé le 21 juillet est mort de ses blessures. Le jeune soldat est né en 1924 et avait fait ses études à l'école technique ainsi qu'au collège du Sacré-Coeur.

Un autre jeune homme de Sudbury a perdu la vie en France. C'est le lieutenant Tom Dorrance en service avec le régiment Black Watch de Montréal. Le jeune soldat est né à Sudbury, il y a 23 ans alors que son père, M. John Dorrance, était gérant chez Gamble-Robinson Limited. Le jeune lieutenant a fait de brillantes études au collège du Sacré-Coeur entre 1934 et 1937.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

Un certain bienfait de la guerre

La guerre, si terrible en soi, aura toutefois permis aux femmes et aux hommes de mieux comprendre leurs responsabilités et leurs devoirs respectifs, et par le fait même de mieux s'entendre.

Des milliers d'hommes vaillants et forts ont appris par expérience que peler les patates, laver la vaisselle ou faire les lits ne sont pas des occupations que l'on fait à temps perdu. Ils ont découvert, plusieurs avec surprise, que ce sont là des travaux manuels très durs et qui requièrent un mouvement perpétuel, en ce sens qu'aussitôt la tâche finie il faut la recommencer.

Lorsqu'ils seront de retour au foyer, ces hommes, qui dans l'Armée ont aidé à la besogne de la cuisine, ne demanderont plus ce que les femmes font de leur temps. Ils sauront, par expérience personnelle, que le travail de la femme n'est jamais terminé et qu'il n'existe pas de congé pour l'épouse ou la mère. Peut-être seront-ils alors mieux disposés à lui donner un coup de main pour les soins du bébé ou de la cuisine, ou encore pour préparer le dîner.

De leur côté, les femmes qui ont dû remplir des ouvrages d'hommes dans les usines, les bureaux ou ailleurs ont appris ce que c'est que de revenir à la maison fatiguée. Quant à celles qui sont demeurées seules au foyer, elles se sont aperçu qu'un mari n'est pas seulement un ornement de maison ou un gagne-pain, et qu'il existe beaucoup de différence entre rappeler à Georges, Henri ou Jean de faire telle ou telle chose et de la faire soi-même.

Quant à celles qui souffraient d'un esprit de supériorité, la guerre va leur donner un coup fatal. Du haut de leur tour d'ivoire, plusieurs femmes méprisaient leurs maris parce qu'ils étaient moins instruits qu'elles ou parce qu'ils préféraient les journaux et les histoires de détectives aux grands classiques. Beaucoup d'entre elles auront vu de près ces besognes d'hommes et constaté combien il fallait de courage et d'habileté pour les remplir avec satisfaction. Plus réalistes, leur manière d'envisager les choses s'en ressentira et lorsqu'elles verront leurs maris s'acharner à démêler des comptes accumulés par elles, il est sûr et certain qu'elles seront plus portées à l'admirer.

Courrier de Lysette

D.— J'ai seize ans et mon ami a vingt ans. Il est très bon et je l'aime beaucoup. Mes parents cependant ne voient pas d'un bon oeil notre fréquentation. Dès que je parle à quelqu'un ils me grondent et ils ne me permettent pas de sortir seule. Je travaille et ils ne voudraient pas que je sorte le soir. Je dois rester à la maison. Dois-je renvoyer mon ami? J'en aurais beaucoup de peine. Mes parents me trouvent trop jeune de caractère pour avoir un ami sérieux mais j'ai beau leur répéter que j'ai seize ans et non pas onze ans cela ne sert à rien. — JEUNE FILLE DE SEIZE ANS.

R.— Vos parents ont sans doute raison et vous devez, d'après leur avis, cesser de sortir avec ce jeune homme. Une jeune fille de seize ans a besoin de surveillance et de protection et vous devez vous soumettre aux décisions de ceux qui doivent vous surveiller et vous protéger. Recherchez d'autres distractions que celles de sortir avec des jeunes gens. Recevez chez vous des jeunes filles avec qui vous passerez une agréable veillée qui vous quitteront assez tôt pour vous permettre de vous reposer et de reprendre votre travail du lendemain sans fatigue. Votre croissance n'est pas terminée et, en plus de vous protéger moralement, vos parents veulent sans doute ménager votre santé.

• •

D.— J'ai eu une querelle avec mon ami, je voudrais qu'il revienne, car je l'aime beaucoup... Il travaille à quelques rues de chez moi. Je voudrais lui écrire une note et l'inviter à revenir car dans cette affaire c'est moi qui ai eu tort. Etc., etc. — COEUR BRISE

R.— Depuis votre lettre, votre querelle a dû se régler car les querelles d'amoureux ne durent pas longtemps et vous êtes sans doute redevenus heureux, tous les deux. Quand on s'est trompé, on gagne à reconnaître ses torts mais d'un autre côté, c'est une mauvaise tactique que de poursuivre un jeune homme, de se jeter à sa tête, même si on à immensément chagrin de l'avoir perdu. . .

• •

D.— Une de mes amies attend un bébé. Je ne l'ai pas revue depuis son mariage mais je crois bien qu'elle m'invitera à aller la voir à cette occasion. Pourrais-je alors me faire accompagner par mon ami qu'elle a déjà rencontré? — QUI ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS.

R.— Il vaudra mieux en cette occasion vous rendre seule pour faire visite à votre amie, à moins qu'on ne vous invitant cette dernière vous invite aussi à vous faire accompagner de votre ami.

• •

D.— Ma petite fille a dix ans et elle ne m'obéit jamais. J'ai quatre enfants. Comme cette petite est faible, croyez-vous que sa désobéissance continuelle serait due à sa nervosité et à la faiblesse? — MERE INQUIETE.

R.— Il se peut fort bien que la nervosité de cette enfant cause son indocilité. Consultez donc un médecin qui lui prescrira un tonique et aussi des heures de repos afin de la calmer. Vous-mêmes, traitez-la avec douceur en dépit de son caractère difficile, et veillez à ce que vos autres enfants ne la surexitent pas et ne la taquinent pas.

• •

D.— Est-ce qu'à 15 ans je suis trop jeune pour faire de la culture physique, je suis petite et on me dit que je suis pas assez développée pour mon âge? — UN CONSEIL S.V.P.

R.— Non, vous n'êtes pas trop jeune pour faire de la culture physique. Seulement, dans un cas comme le vôtre, voyez donc votre médecin, il vous dira ce qu'il faut faire.

LYSETTE

Le présent est toujours gros de l'avenir. — Leibnitz.

Mayonnaise

Une salade peut être appétissante à regarder mais sa saveur dépendra en grande partie de la sauce mayonnaise que vous utiliserez.

Une bonne recette de base est essentielle. En variant ensuite les assaisonnements, les ingrédients qui la composent, on peut obtenir une variété infinie et rendre plus appétissante la plus ordinaire salade.

Voici quelques suggestions qui ajouteront du piquant à une simple mayonnaise. Elles nous sont fournies par la Section du Consommateur, du ministère fédéral de l'Agriculture. Pour une salade au poisson ou aux oeufs, ajoutez le quart d'une cuillérée à thé de cari (ou curry) à une tasse de mayonnaise bouillie. Pour une salade aux fruits, ajoutez du jus de fruits, un peu d'écorce d'orange râpée, du beurre de pistache ou du fromage râpé. Un peu de ciboulette hachée accompagnera très bien une mayonnaise bouillie. Du raifort, des cornichons hachés, un peu de sauce Chili, du piment vert ou rouge, du céleri, du persil, un peu d'oignon, un oeuf cuit dur peuvent être ajoutés un par un ou tous à la fois à l'une ou l'autre des recettes de base qui suivent.

Mayonnaise française

½ c. à thé de sel
1 c. à thé de sucre
¼ c. à thé de paprica
½ tasse de vinaigre
½ tasse d'huile à salade

Mélangez le sel, le sucre et le paprica et déposez dans un bocal d'une chopine. Ajoutez l'huile et le vinaigre. Fermez le bocal et agitez bien Serrez dans un endroit frais. Il faut de nouveau agiter le bocal avant de s'en servir.

Mayonnaise bouillie

1 tasse de lait
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de moutarde
2 c. à tb. de farine
2 c. à tb. de sucre
quelques grains de poivre de Cayenne
2 oeufs
½ tasse de vinaigre

Faire chauffer le lait au bain-marie. Battre les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers. Ajouter les ingrédients secs puis le lait et remettre au bain-marie. Cuire en brassant jusqu'à épaississement. Ajouter lentement le vinaigre. Cuire deux minutes de plus

Salade aux fèves

6 oeufs cuits durs
½ tasse de mayonnaise française
3 c. à tb. de raifort
3 tasses de fèves cuites en longueur d'un pouce
laitue

Hacher finement les oeufs. Ajouter à la mayonnaise ainsi que le raifort. Etendre sur les fèves et laisser reposer une demi-heure. Servir sur des feuilles de laitue. Pour 6 personnes.

Salade aux légumes

Laitue
Carottes râpées
Oignons hachés
Radis hachés
Concombres
Mayonnaise bouillie
Cresson

Couvrir de laitue le fond de l'assiette. Y déposer les légumes en petits monticules. Recouvrir chacun de 1 c. à table de mayonnaise bouillie. Garnir avec du cresson.

Fruits sans sucre

Même s'il n'est pas possible d'obtenir autant de sucre qu'on aurait voulu pour la mise en conserve des fruits, il ne faut pas laisser les bocaux vides et les fruits se perdre, car tous peuvent se conserver facilement sans sucre.

Des renseignements sur la mise en conserve des fruits sans sucre et sur la mise en conserve ordinaire sont contenus dans une brochure que vient de publier la Section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Vous y trouverez aussi des renseignements sur la manière de faire des gelées et confitures d'une façon économique, c'est-à-dire avec le peu de sucre que l'on peut utiliser à cette fin. Toute maîtresse de maison qu'elle ait ou non quelque expérience dans la mise en conserve, devrait se procurer cette prochure. Elle n'a qu'à s'adresser à la Division de l'extension et de la publicité ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Chaque fois que l'on met en conserve des fruits sans sucre, il faut accorder cinq minutes de plus pour la stérilisation. Les fraises, framboises, cerises, bleuets, gadelles, prunes et rhubarbe, peuvent être placés dans les bocaux stérilisés et écrasés ensuite pour en faire sortir le jus. Ils sont ensuite scellés à demi et stérilisés.

Une autre manière qui peut servir surtout pour les poires, les pêches et les abricots, est de placer les fruits dans des bocaux stérilisés et de remplir ceux-ci avec de l'eau bouillante au lieu de sirop, de suite scellés à demi et stérilisés.

Vous n'avez aucune raison de avec une chaudière pleine de fruits les enfants reviennent des champs avec une chaudière pleine de fruits et que vous n'avez pas de sucre pour la mise en conserve. Mettez-les en conserve sans sucre. Indiquez sur le bocal: "fruits sans sucre".

Ces conserves serviront pour tartes et poudings et seront délicieux. Quand il vous faudra prendre du sucre de votre ration pour les sucrer, dites-vous, en guise de consolation que, d'une manière ou d'une autre, il vous aurait toujours fallu employer du sucre pour faire un dessert.

La propreté des glacières

Les ménagères expertes s'accordent à dire que la propreté méticuleuse des glacières est très importante. Il faut les nettoyer souvent pour empêcher que les saletés provenant de la glace fondue ne s'accumulent. Voici quelques suggestions:

Lavez souvent les claies et les planches à l'intérieur avec du savon et de l'eau chaude en ajoutant à volonté un peu d'ammoniaque, de borax ou de carbonate de soude. Ne négligez pas le compartiment à glace.

Versez un forte solution de soude dans le tuyau d'égouttement et enlevez les saletés avec de l'eau et du savon. Essuyez ensuite à fond.

Quand vous vous absentez de la maison pour plusieurs jours, videz la glacière et laissez la porte ouverte afin que l'air circule librement. Ceci aide à prévenir les mauvaises odeurs.

Ne couvrez pas la glace de papier journal qui la réchauffe et la fait fondre plus vite.

Tout fait métier divin

L'amour transforme le monde, et il ferait de chaque être, en un milieu éclairé de cette chaude lumière, le centre d'un ciel; mais il transforme aussi le monde intérieur de chaque fils du Christ; à lui seul il est une rédemption, et de nous l'avoir enseigné, inculqué, prouvé en sa personne et fait goûter dans la nôtre, c'est assez pour que Jésus puisse se dire Sauveur...

L'amour exhausse notre personnalité, l'étend, l'enrichit à chaque communication nouvelle, comme dans le sillon le grain devient épi, puis gerbe, puis champ de blé, et pourrait ensemencer toute la terre. L'amour, en nous rendant communicables, nous a fait plus grands.

Rien n'existe uniquement pour son propre compte ;tout fait métier divin. Quand il s'agit d'un être pensant, son déploiement commence au moment où il veut du bien à toute créature et se sent le débiteur de tous, comme l'Apôtre, où il se donne, si je puis ainsi dire, un coeur de Dieu.

Celui qui se livre à ce sentiment large et fort, profond comme le ciel, ne connaît pas la médiocrité; il ignore la dépression, la sourde mélancolie et la vie égoïste; loin du moi qui ne paie pas, il s'amasse un trésor, et il éprouve à servir, à créer, à aimer une auguste impression de toute-puissance.

Père Sertillanges, O. P.

DOUCE ESPERANCE

Vierge sainte, du haut des parvis glorieux,
Souvenez-vous pourtant des larmes de la terre,
Et faites pour tous ceux qui sont dans la misère
L'aumône d'un regard miséricordieux.

Sur chaque homme ici-bas, daignez jeter les yeux,
Mais sur ceux-là surtout dont le coeur désespère,
Et dont la lèvre aussi boit à la goutte amère,
Quand les difficultés surgissent en tous lieux!

Ayez pitié de ceux dont l'amitié fidèle
Subit, dans le départ, une épreuve cruelle;
Ayez pitié des coeurs restés seuls pour jamais.

Ayez pitié de ceux qui dans la foi demeurent;
Ayez pitié de ceux qui tremblent et qui pleurent.
Vierge! donnez à tous l'Espérance et la paix!

Capitaine Jacques D'ANCHARD,

En captivité — Elbe 1915-1918

UNE ENCOULURE POUR CHAQUE COU

Une encoulure haute et un noeud raccourcissent le cou.

Un décolleté en pointe garni de volants allonge le cou.

Le grand noeud étoffe et cache le cou maigre.

Le noeud en largeur fait paraître le cou moins long.

Un petit plastron très étroit, de couleur blanche, a une ligne amincissante.

Les manches raglan abaissent la ligne des épaules.

Avec un collier à triple rang, les épaules semblent moins hautes.

Suggestions utiles

Balayage

Attendez-vous la fin de la guerre pour vous procurer une balayeuse électrique?... Alors, faites en sorte que votre balayeuse mécanique vous donne le meilleur service possible. Qu'elle soit vieille ou neuve, elle fera bien son ouvrage si elle est entretenue avec soin.

Faites ceci

Poussez-la avec des mouvements égaux, sans donner des coups et sans trop presser.

Vider le compartiment pour la poussière après chaque usage.

Nettoyer souvent la brosse afin d'empêcher les poils de s'emmêler. Coupez les fils et les cheveux autour de l'essieu et peignez la brosse.

Remplacez-la quand les poils sont usés.

Huilez la balayeuse au moins une fois par mois, en suivant les directions données par le manufacturier.

Ne frappez pas la balayeuse contre les meubles.

Ne la laissez pas au-dessus d'un registre à air chaud.

Les larmes sont le sang du coeur. — Saint Augustin.

• •

Le monde extérieur est sain pour l'esprit. — Goethe.

• •

La confiance est le courage de l'esprit. — E. de Girardin.

• •

Viendra le temps que la guerre paraîtra une monstrueuse absurdité. — Chateaubriand.

• •

Celui qui fait toujours ce qu'il veut fait rarement ce qu'il doit.— Fénélon.

• •

La parole, comme la flèche, ne revient plus. — XXX.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-6700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 8-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ontario, jeudi, 10 août 1944

C.C.F. et minorités

M. F. R. Scott, *National chairman* de la *C. C. F.*, vient de se prononcer sur les droits des minorités, dans son rapport minoritaire de la Commission de Conciliation pour connaître d'un conflit récent entre la *Montreal Tramways* et la *Canadian Brotherhood of Railway Employees*:

"L'autre raison principale invoquée contre l'atelier fermé est qu'il vient en contravention avec le principe que chaque travailleur peut appartenir au syndicat de son choix . . .

"Après tout, les majorités ont tout autant droit à la liberté de choisir que ne l'ont des minorités. On ne peut prolonger indéfiniment la liberté de la minorité de ne pas entrer dans le syndicat de la majorité, sans enlever à la majorité son droit de déterminer par convention collective les conditions d'emploi qui devront prévaloir dans cette industrie...

"Bien plus — et ceci est important — l'atelier syndical n'enlève pas à la minorité le droit d'appartenir à un syndicat non reconnu comme agent de négociation collective. Il exige simplement que tous les employés appartiennent au syndicat choisi par la majorité. Tout employé peut aussi, s'il le désire, demeurer membre d'un autre syndicat de son choix...

"Et donc, si l'atelier syndical est accordé à la *Brotherhood* à la *Montreal Tramways*, la poignée de membres actuels qui demeurent aux Syndicats catholiques et aux Unions de *l'A. F. L.* devraient entrer dans la *Brotherhood* comme condition de travail, mais il seraient libres de rester membres de leurs propres syndicats, la seule violation de leur liberté consistant dans l'obligation de payer deux séries de cotisations syndicales".

Ainsi donc, d'après l'argumentation du théoricien le plus autorisé du parti de la *C. C. F.*, les droits scolaires de la minorité anglo-protestante du Québec seraient substantiellement respectés, si les impôts payés par cette minorité étaient versés aux commission scolaires de la majorité catholique et française, pourvu que la majorité permette à la minorité de bâtir en outre ses propres écoles et de soutenir son propre enseignement à ses frais...

Etrange conception des droits minoritaires! Le droit à la vie sacrifié au droit du plus fort! Tragique confusion des mots qui consiste à appeler bien ce qui est *mal*, et *respect des minorités* ce qui en est le *mépris* le plus formel, leur étouffement.

Ainsi donc, les minorités des Maritimes et de l'Ouest, que l'on avait jusqu'ici crues spoliées, n'ont pas raison de se plaindre de leur double impôt scolaire: leurs droits sont respectés. Ainsi donc les minorités de l'Ontario et de l'Ouest, qui à force de lutte ont obtenu que les impôts publics servent à défrayer, plus ou moins, leurs dépenses scolaires, reçoivent un traitement exorbitant qui dépasse l'exigence de leurs droits et que la *C. C. F.*, une fois au pouvoir se chargera de ramener à une mesure qui respecte enfin les droits des majorités, trop souvent oubliés!

Mais alors, quand le Programme de la *C. C. F.* adopté à Regina en 1933 parle de "droits des minorités" à "sauvegarder", à "ne pas enfreindre", serait-ce dans le même sens que son *national chairman*? Les déclarations rassurantes que pourraient obtenir des chefs du parti les adhérents canadiens-français contre-balanceront-elles l'acte que vient de poser M. F. R. Scott pour aider la *Brotherhood* majoritaire à dominer complètement les organisations ouvrières minoritaires? L'unité nationale ne doit-elle pas se réaliser par la *C. C. F.*, comme la *Brotherhood* entend réaliser la fraternité ouvrière, puisque les deux organisations sont intimement unies?

En cette période d'élection provinciale, et peut-être fédérale, la question inquiète à bon droit, et l'absence de précision là-dessus appellera de la prudence. *Live and let live.*

(*Relations*, livraison d'août 1944)

Osias Godin, avocat

Comme on peut le voir dans ce journal, nous avons un nouvel avocat parmi nous dans la personne de M. Osias Godin. Un des nôtres de la région, puisqu'il est natif de Verner, M. Godin mérite tout notre encouragement. Il est un de nos jeunes qui n'a pas craint de se lancer à la défense des intérêts canadiens-français lors de la grande campagne du plébiscite. M. Godin avocat, est le même homme qu'il était alors. Aussi mérite-t-il l'encouragement de ses anciens amis, les membres de la Ligue, et aussi celui de tous les Canadiens-français de la région. Qu'on aille le voir, ne fut-ce que pour renouer connaissance avec lui.

Camille LEMIEUX.

Il est temps, plus que temps . . .

L'internement prolongé de M. Camillien Houde soulève de nombreuses questions. Il en est une sur laquelle il nous paraît particulièrement opportun de revenir, parce qu'il ne semble pas qu'elle paraisse frapper un assez grand nombre de gens, — et qu'elle reste d'une pénible actualité.

Mme Houde, dans sa récente lettre au ministre de la Justice, M. Saint-Laurent, a nettement affirmé qu'on lui avait écrit qu'elle pourrait, en telle circonstance donnée, causer une demi-heure avec son mari,—*à la condition que l'un et l'autre se servent alors de l'anglais.*

Nous n'avons vu nulle part qu'on ait démenti cette assertion.

L'autre soir, à la réunion tenue pour réclamer la libération de l'ancien maire de Montréal, l'un des orateurs a déclaré qu'il avait pu causer avec M. Houde, — *mais en anglais.*

Cette autre assertion ne paraît pas avoir plus que la première suscité de démenti.

Il semble donc qu'on se trouve en face d'un système, né probablement du fanatisme ou de l'ignorance de fonctionnaires locaux, et qu'au camp de Fredericton, sous juridiction fédérale, on ait décidé d'*interner*, non seulement l'ancien maire de Montréal, mais la langue française par-dessus le marché.

On voit facilement les conséquences de cette attitude:

Du point de vue principe, c'est la mise hors le droit commun de l'une des deux langues officielles du pays;

Du point de vue pratique, cela signifie que des Canadiens de langue française,—en l'espèce le mari et la femme,—seraient mis dans l'impossibilité d'échanger *directement* le moindre mot, si d'aventure ils ignoraient l'anglais ou ne s'en voulaient point servir.

Supposez que le français soit langue officielle en Allemagne, et qu'on s'y conduise de cette façon à l'endroit de prisonniers politiques de langue française et de leurs plus proches parents, que dirait-on? Que diraient en particulier les services de propagande d'Ottawa?

La situation est ignoble, inutilement provocatrice. Il est temps, plus que temps, que les autorités compétentes y mettent fin.

. . . Autrement, comment éviteront-elles d'en être justement tenues responsables?

"Le Devoir"

Le syndicalisme catholique

Le *Canadian Register* du 1er juillet a publié sur les syndicats catholiques un éditorial non signé, contre ses habitudes, et qui lui a valu de la part de *l'Action catholique* de Québec une protestation et une mise au point bien méritée. Nous ne ferons pour l'instant qu'une remarque. Dans la même page où paraît cet article le *Canadian Register* se proclame *"a specificially Catholic paper"*, engageant par conséquent d'après l'explication qu'il a donnée lui-même de cette épithète il y a une couple d'années, l'Eglise catholique, c'est-à-dire la hiérarchie dont il relève. Or le journal où a paru l'article sur les syndicats catholiques porte ces mots: *"Province of Quebec edition"*. C'est donc les vues de l'épiscopat de la province de Québec que le *Canadian Register* est censé exposer quand il nous présente son opinion sur le syndicalisme catholique. Or cette opinion ne correspond aucunement à celle de nos évêques. Ceux-ci se sont souvent prononcés en faveur de l'organisation confessionnelle, notamment dans leur lettre pastorale du 11 mars 1941 sur la restauration sociale. C'est d'ailleurs à leur instigation que les syndicats catholiques ont été fondés. Ils y voyaient une institution nécessaire, destinée en même temps à préserver la foi de nos ouvriers et à améliorer leur sort.

Les événements ont répondu à leur attente. Et ce n'est pas à l'heure où les idées subversives se font plus menaçantes, où leurs protagonistes adoptent une nouvelle tactique pour les faire pénétrer plus facilement dans les unions neutres et par là dans toute la classe ouvrière, qu'il faudrait faire disparaître le plus ferme rempart que la sagesse de nos chefs spirituels ait dressé contre leur diffusion. Ajoutons qu'il est infiniment regrettable qu'un journal catholique, fut-il de langue anglaise, choisisse pour publier un tel article le moment même où les syndicats catholiques sont si violemment attaqués par les ennemis de l'Eglise.

E.S.P.

"Un des scandales qui pèsera dans l'histoire sur notre temps, c'est, d'une part, l'absorption de l'individu par le groupement étatique ou professionnel et, de l'autre, les épouvantables hécatombes humaines que produisent les conflits entre les peuples et plus douloureusement encore les luttes intestines. Dans les événements actuels, l'individu nous apparaît comme un simple rouage d'une immense machine à laquelle il doit tout sacrifier."

Cardinal VERDIER.

• •

Le souvenir d'une âme chère est une présence qui peuple notre solitude, dissipe notre ennui, embaume nos douleurs. (Jean Lorys).

Vraiment...

Les incendies et les accidents de la route semblent augmenter et les restrictions amenées par la guerre n'y sont pas pour rien. Faute de matériel, on négligera par exemple, telles réparations qui assureraient une meilleure isolation du fil électrique. Les pneus, qui tirent désespérément sur leur fin, ont, comme sans provocation, des crevaisons subites. Plus que jamais, la bonne vieille prudence est de mise si l'on ne veut pas que la première page de nos journaux surtout le lundi, ne soit pas trop sombre, trop endeuillée.

• •

Devant la perspective d'une Allemagne battue dès cet automne la reconversion industrielle devient de premier plan. Mais on croit que le rationnement, chéri qu'il est d'une armée de bureaucrates, tiendra jusqu'à la fin de 1945. D'ailleurs, il y aura à nourrir toute une Europe qui mettra du temps à récupérer. Il en sera de même de la démobilisation. Pour de longs mois, les Etats-Unis, pour ne parler que de leur cas, garderont en Europe une armée de deux millions d'hommes. Les premiers articles à réapparaître chez les quincaillers seront ceux ayant le moins de parties rotatives. Aussi bien prédit-on que les autos neufs seront en fin de liste et offerts au grand public pas avant le printemps de 1946. Quant aux jeeps, il n'y faut point songer. Ce sont des voitures supercommandées nerveuses, qu'il faudra remodeler pour les confier aux civils.

• •

C'est dans Saipan que les Japonais ont surtout révélé leur fatalisme aveugle en falsant des charges inutiles contre les Américains qui en tuèrent 16,000 à bout portant. Un bataillon yankee ne perdit que deux hommes dans une mêlée qui coucha 300 Nippons. A certains endroits, les vaincus étaient cordés à quatre cadavres d'épaisseur. Leurs armes chauffant jusqu'à bloquer, les Américains finirent le massacre en ramassant les mitraillettes japonaises qui jonchaient le sol. A noter que des correspondants de guerre sont restés au plus fort de l'affaire qui a été filmée, froidement, comme sur le plateau, à Hollywood. Ces Américains! Pour un peu, ils y auraient fait de la technicouleur. . .

• •

M. Laurent Barré, un des porte-parole les plus autorisés de la classe agricole du Québec, déclarait un jour, en prenant la défense d'un cultivateur accusé d'avoir vendu un certain produit trop cher, qu'il était impossible même pour un avocat, d'être au courant de tous les règlements adoptés au jour le jour par tous les organismes fédéraux. Comment veut-on que le cultivateur, lui sache tout par coeur?

Si le cultivateur veut que la bureaucratie cesse de l'importuner et de lui dicter tout ce qu'il a à faire, il vaut mieux qu'il exige dès maintenant de ses représentants au Parlement une intervention énergique.

Si le cultivateur ne veut pas que la bureaucratie soit demain son maître absolu, qu'il combatte le socialisme que l'on trouve représenté chez nous particulièrement par le parti de la C.C.F.

• •

La campagne électorale tire sur sa fin et c'est bien tant mieux. Il ne reste plus à l'électeur que l'embarras de choisir souvent entre quatre candidats. Cette campagne aura été chaude, sur tous les rapports. A tels endroits, tout un bataillon d'orateurs s'est disputé l'occupation d'un perron d'église, après la grand-messe. Des garages, voire des poulaillers ont été loués pour servir de comités. C'est le grand échanson des Organisations qui a été attrapé, avec seulement 40 onces par 15 jours. A vrai dire, il y a eu des débrouillards. . . Fidèles à la tradition, les cabaleurs ont relancé les fermiers jusque dans leurs champs, au plus gros de la fenaison. On aura noté que les femmes n'ont pas été très cabalées. On suppose toujours que l'épouse vote dans le sens du mari. Pourtant, s'il fallait que Madame se jette à l'indépendance? Plus d'un candidat pourrait le regretter. . .

Le problème des divorces

M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay a fait de judicieuses remarques au début de la semaine, à la Chambre des communes, en marge des bills de divorce soumis.

"Sans m'engager en aucune façon, car je suis à jamais opposé au divorce sout toutes ses formes, j'ai pris la peine dit-il, de lire plusieurs rapports renfermant les témoignages rendus à l'appui de ces mesures. Je profite de l'occasion pour protester énergiquement contre l'octroi de tant de divorces sur la foi de si maigres preuves."

Le député de Charlevoix-Saguenay a déclaré que les témoignages se répétaient dans tous les cas. Le plus souvent, la cause était préparée par des agences privées de détectives, sans aucune autre preuve à l'appui. "Je pourrais ajouter, continua-t-il, que j'ai eu personnellement connaissance d'au moins un cas où la preuve avait été montée de toutes pièces et où le défendeur a été grassement payé pour ne pas contester. J'ose dire que moins de 10 p. 100 de ces requêtes seraient agréées par un tribunal ordinaire." Voilà de graves accusations, que le parlement ferait bien de méditer profondément.

M. Dorion se demanda si, en ces jours de contrainte et de souffrances, une nation pouvait espérer des jours meilleurs lorsqu'elle traitait autant à la légère son institution fondamentale, le mariage. Pouvait-elle assurer son avenir lorsque son Parlement consentait à ratifier un état de choses semblable?

"Le premier ministre nous a dit poursuivit le député de Charlevoix-Saguenay, que même après la guerre, nous serons en butte aux puissances du mal répandues par tout l'univers. Je suis de son avis et j'estime que, sans le moindre doute, notre meilleure collaboration avec ces puissances du mal réside dans la facilité avec laquelle nous accordons le divorce en ce pays."

A titre de membres du Parlement, M. Dorion a dit que les députés avaient des devoirs à remplir. L'un d'entre eux, c'était de combattre, même s'il fallait déplaire à certines personnes, ce qu'il appelait le plus dangereux moyen de nuire à la société en général. En ce moment, nos armées livraient l'un des plus sanglants combats de l'histoire, pour défendre notre pays contre la tyrannie et assurer de meilleures conditions d'existence et une paix durable. A son sens, l'appui le plus efficace que nous pouvions donner à nos militaires, nous qui restions au pays, c'était de prendre les moyens à notre disposition pour empêcher les puissances du mal de dominer nos moeurs et, de plus, de préparer, pour nos soldats, un pays sain, où ils pussent mener une existence honnête, fondée sur des principes chrétiens.

Inutile de dire que la demande de M. Dorion de rejeter les bills de divorce soumis et de les renvoyer à l'endroit d'où ils venaient n'a pas été acceptée. Mais la protestation courageuse du député indépendant de Charlevoix-Saguenay n'est pas moins bien fondée.

C. L'H.

"Le Droit"

Le peuple est sans esprit et les grands n'ont point d'âme. — La Bruyère.

J.-B. DUCHARME

Service Funéraire

73 rue Beech Téléphone: 6-6302

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

DANS LES MAJEURES

Maintenant que la dernière partie de la saison du baseball professionnel approche rapidement il convient de commencer à discerner les clubs champions dans les ligues National, Américaine et Internationale. Ceux parmi les sportifs qui suivent régulièrement les activités du circuit de Ford Frick auront peu de difficulté à choisir les Cardinaux de St-Louis comme l'équipe qui remportera son troisième championnat consécutif. Actuellement les gars de Billy Southworth ont une avance de 15 à 16 parties sur leurs rivaux les plus proches, les Reds de Cincinnati. En plus, les Cardinaux ont la moyenne la plus forte au bâton ainsi qu'au champ. Le St-Louis a une équipe mieux balancée que l'an dernier et aura plus qu'une chance d'être victorieux dans les séries mondiales cet automne. Dans la ligue Américaine, c'est une toute autre histoire. Les Browns de St-Louis sont suivis de près par les Red Sox et les Yankees, n'ayant qu'une avance de 5 à 6 parties sur ces derniers. Une chose est certaine: ceux qui ont prétendu que les Yankees remporteraient le championnat facilement ont éprouvé une déception profonde; la puissance des Browns et du Boston a été négligée. Admettons toutefois qu'une série mondiale entre les Cardinaux et les Browns serait particulièrement intéressante. Dans le circuit Shaughnessey, la course au championnat est encore compliquée bien que le Baltimore semble avoir un avantage temporaire. Selon notre avis, les Bears de Newark constituent l'équipe la plus dangereuse à surveiller; ils ont fait des progrès remarquables dernièrement. Le Jersey City et le Montréal ont aussi quelques chances de remporter le championnat; tout dépendra de ce qu'ils accompliront dans les deux semaines qui s'annoncent. La position future des Royaux est particulièrement énigmatique. Après avoir été premiers dans le classement pour 10 jours ils sont descendus en 5ème position.

• •

DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

Herb Perigoe qui joue au premier but pour les Redmen de Copper Cliff au baseball a été choisi comme le joueur le plus populaire sur son équipe par les spectateurs qui assistaient à la joute Creighton-Copper Cliff la semaine dernière. Perigoe brille depuis plusieurs années pour les Redmen.

• •

En parlant de cette partie entre le Creighton et le Copper Cliff, Gordon Luck a été l'étoile des vainqueurs alors qu'il n'accorda que 6 coups sûrs à ses rivaux; en plus il réussit 2 coups simples au bâton.

• •

Les statistiques pour la ligue Nickel Belt de baseball révèlent qu'Einar Strom, lanceur et voltigeur du Coniston, est premier frappeur avec une moyenne de .400. Lige Beaver, au 2ième but pour le Frood, et Gordon Luck, lanceur du Creighton, suivent Strom de près avec une moyenne de .338 respectivement.

• •

Avant de terminer pour cette semaine, mentionnons qu'il est regrettable que des statistiques aussi intéressantes que celles ci-dessus n'apparaissent pas, pour ce qui regarde la balle-molle. Les autorités de la ligue sénior devraient y voir pour maintenir l'intérêt dans un de nos passe-temps favoris.

Lavigne

Dimanche le 23 juillet, M. Beaulieu, inspecteur du chant dans les écoles, visitait la paroisse avec un groupe de jeunes chanteurs. Le soir il donna un concert à la salle paroissiale. Il fit interpréter par ses élèves bon nombre de chansonnettes et de récitations hautement appréciées par l'auditoire. M. Beaulieu profita de l'occasion pour démontrer aux parents que ce n'est pas du temps perdu que d'enseigner le chant dans les écoles. Par un choix de chansonnettes appropriées, il fit voir que le chant peut contribuer à développer parmi nos enfants un esprit français et chrétien.

M. Oscar Ducharme, de Montréal, est actuellement en visite chez ses parents de Lavigne. M. Ducharme est un vieillard de 86 ans. Mais son âge ne l'empêche pas tous les étés de partir seul de Montréal pour venir visiter à Lavigne ses nombreux parents. Il a dans la paroisse deux soeurs, Mme Joseph Arbour, Mme Wallace Forest; un frère, M. Joseph Ducharme et un grand nombre de neveux et nièces.

Le soldat d'aviation Réal Vincent est actuellement en visite chez ses parents. Réal Vincent est sans-filiste dans l'aviation canadienne. Il est parti de Mont-Joli pour venir visiter ses parents, mais après ses vacances il sera retourné aux Trois-Rivières, pour aller ensuite terminer son cours en Colombie Britannique.

Le soldat Ange-Albert Vincent de Camp Borden visitait avec son épouse ses parents la semaine dernière.

Le soldat Gaspard Giguère, de Calgary, visitait la semaine dernière son épouse.

Le soldat Aurèle Brault visitait la semaine dernière ses parents et amis de la paroisse.

Mme Roland Sarazin visite actuellement ses parents de Lavigne.

M. l'abbé Lionel Bourassa, ancien curé de la paroisse, maintenant aumônier dans l'armée canadienne, était de passage dans la paroisse la semaine dernière.

Chelmsford

En l'église St-Joseph de Chelmsford, le dimanche 30 juillet à huit heures, Mgr S. Côté, p.d. a béni le mariage de Mlle Françoise Bélanger, fille de M. Victor Bélanger et de Mme Bélanger décédée, à M. Ernest Lavallée, fils de M. et Mme Donoza Lavallée.

Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par la chorale et un groupe de collégiens. A l'offertoire, Mlle Jacqueline Huneault chanta le "Noël du Mariage", et à la fin de la messe, M. Roger Bélanger chanta le Magnificat. Mme Roger Montpellier touchait l'orgue. La mariée reçut les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie, et le marié, ceux de la Ligue du Sacré-Coeur.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de chiffon blanc, un voile retenu par un halo de fleurs d'orangers, et un bouquet de reines-marguerites et de glaieuls. M. Donoza Lavallée servait de témoin à son fils. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la demeure du père de la mariée. Un grand nombre d'invités assistaient à la réception. Ensuite les nouveaux époux partirent pour Kirkland Lake. Pour voyager, Mme Lavallée portait un costume tailleur bleu marine et des accessoires cacao.

THIBERT-GAUDETTE

Le lundi, 31 juillet, a été célébré le mariage de Mlle Lilianne Gaudette, fille de M. et Mme Ligori Gaudette, à M. J.-M. Thibert, fils de M. et Mme M. Thibert de Field, Mgr S. Côté bénit le mariage. Mlle Gaudette et M. Thibert ont reçu respectivement les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie, et de la Ligue du Sacré-Coeur.

Accompagnée de son père, la mariée portait un robe blanche de satin avec jupe en chiffon. Son voile était retenu par un halo Elle tenait un livre d'heures.

M. Thibert servait de témoin à son fils. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de al mariée. Les nouveaux époux éliront domicile à Hamilton.

VAILLANCOURT-PAQUETTE

Le même jour, à 9 hres, avait lieu en l'église de Chelmsford, le mariage de Mlle Marie-Jeanne Paquette, fille de M. et Mme Osias Paquette. Elle épousait M. Lomer Vaillancourt, fils de M. et Mme Ernest Vaillancourt. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J .Michaud.

Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté, par les membres de la chorale. La mariée reçut les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe blanche de soie brochée avec voile retenu par un diadème en forme de coeur, et un bouquet de roses "American Beauty". M. Vaillancourt était le témoin de son fils. Une réception eut lieu après la cérémonie à la demeure des parents de la mariée. M. et Mme Vaillancourt partirent ensuite pour un voyage à Toronto et Niagara Falls.

Mme Vaillancourt portait un costume turquoise avec chapeau de même nuance. Les nouveaux époux éliront domicile à Chelsmford.

VENTE ET USAGE DE LA PLUME DE DUVET

La Commission des Prix annonce que la production, pour les fins civiles, des oreillers, des édredons, des lits-sacs et des autres articles pour la fabrication desquels on utilise des plumes ou du duvet est maintenant permise. On a souligné cependant que la mise sur le marché de ces produits ne se fera pas sur une large échelle.

Vivre sans illusions c'est le secret du bonheur. — Anatole France.

CHUTES NIAGARA

Penché nonchalamment sur le grouffre écumant
Où bouillonnent les eaux bruyantes et rageuses,
Où des pointes de roc déchirent le courant,
Je croyais distinguer des figures brumeuses.

Quelle énorme puissance au sein de ces torrents
Torturés, repliés, tordus, sauvages, bondissants! . . .
L'homme se tait enfin; il écoute, il regarde;
La voix de l'Infini souffle: "Néant, prends garde!"

Les eaux d'un continent s'accumulent tout près;
Les rapides bientôt fouettent leur vitessse,
Le flot mord le sommet, et ronge et disparait
Dans l'abîme sans fond qui rugit de détresse.

Je la voyais cette eau s'amener et sombrer
Comme un vase versé sur le bord d'une table;
C'est un lac dans un autre ici qu'on voit couler
Sous un attrait caché mais qu'on sent redoutable.

A cent pieds dans la gorge on l'entend s'écraser
Par volumes géants sur des troncs de montagne.
Les yeux ne peuvent voir l'eau se bouleverser
L'esprit seul dans le gouffre inoui l'accompagne.

Le voile blanc et frais d'un éternel brouillard
Cache à nos yeux la bouche dévorante,
Et là-haut, appuyé sur un frêle rempart,
Le coeur est étouffé, glacé par l'épouvante.

Mais la beauté sait naître au milieu de l'horreur
Et si le flot tombé s'abîme et de réchire,
Un soupir vient monter du fond de la terreur:
La Nature encore a la grâce de sourire.

...Ce linceul suspendu au-dessus du remous
Donne au soleil de juin l'accueil d'une amoureuse,
Et ces larmes flottant en des nuages fous
Se transforment soudain en lueur glorieuse.

Pensif, penché au haut du gouffre torrentiel,
L'homme se sent porter dans un merveilleux rêve,
Le coeur, les yeux, tout l'être en ces minutes brèves
Contemplent au couchant le superbe arc-en-ciel.

L.-Paul DEMERS,
Sudbury, Ont., le 27 juillet, 1944.

LE GAGNANT DE LA "CROIX DE VICTORIA" ET SON EQUIPAGE

Sur la photo ci-dessus, on voit le lieutenant de section David Ernest Hornell, premier membre du C.A.R.C. à mériter la "Croix de Victoria", et les membres de son équipage. Sur la première rangée, de gauche à droite: le sergent Fernand Saint-Laurent, de Pointe-au-Père, Qué.; le sergent Donald Stewart Scott, d'Almonte, Ont.; le sous-lieutenant d'aviation Graham Campbell, DF.C., de Vancouver, C.-B.; le sergent de section I. J. Bodnoff, D.F.M., d'Ottawa. Sur la seconde rangée, dans le même ordre: le sous-lieutenant d'aviation S. E. Matheson, D.F.C., de Nelson, C.-B.; et le lieutenant de section D. E. Hornel, V.C., de Mimico, Ont. Insérés plus haut: le sous-lieutenant d'aviation B. C. Denomy, D.S.O. (à gauche), de Chatham, Ont., et le sergent de section S. R. Cole, D.F.M., de Long Branch, Ont., qui ne faisaient pas partie de l'équipage du héros au moment où cette photo fut prise.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

teur de Lake-Centre, demenda au gouvernement canadien de soumettre sa législation à la Cour suprême du Canada, afin d'en obtenir l'avis quant à sa validité, avant son entrée en vigueur.

M. St-Laurent, ministre de la Justice, a défendu la constitutionnalité du bill. Pour un profane, il est bien difficile de trancher ce point, lorsque l'on voit ceux qui prétendent connaître quelque chose en matière de droit constitutionnel ne pas s'entendre entre eux. Le mieux serait évidemment que le gouvernement canadien soumette sa législation à la Cour suprême du Canada. Les conseillers juridiques du ministère de la Justice ne sont après tout que les conseillers juridiques du gouvernement. Ils n'ont pas l'autorité voulue pour trancher le problème constitutionnel soulevé par le projet des allocations familiales.

PRODUITS DES PECHERIES

La Chambre a également adopté en troisième lecture le bill visant à soutenir les prix des produits de la pêche durant la transition de la guerre à la paix.

M. Bertrand, ministre des Pêcheries, a expliqué le sens du bill. Le présent bill était analogue à celui que la Chambre des communes a adopté il y avait quelques jours, relativement aux produits agricoles. La différence consistait en la substitution des mots "de la pêche" au mot "agricoles" dans tous les articles du bill. Bien entendu, la somme prévue différait également: elle était de 25 millions de dollars au lieu de 200 millions comme dans le cas de la mesure visant les produits agricoles.

La présente loi conférera au Gouvernement des pouvoirs qui lui permettront de parer à une situation qui ne s'est pas encore produite, mais qui pourra surgir plus tard. La nécessité d'appliqueer une telle mesure dépendra de plusieurs facteurs. Il faudra considérer en premier lieu nos relations commerciales avec les autres pays, lesquelles pourront devenir bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui; il faut aussi tenir compte des accords monétaires internationaux, des besoins en vivres qui existeront dans le monde entier immédiatement après la guerre, ainsi que de divers autres facteurs qui pourront surgir et qui sont imprévisibles en ce moment.

A l'heure actuelle, le gouvernement n'est pas en mesure de dire quelles relations commerciales seront établies, et il ne peut pas non plus prévoir les mesures que les nations conviendront de prendre quant à la stabilisation monétaire. Il ne sait pas davantage quels produits de la pêche seront visés ni de quel côté les difficultés se produiront tout d'abord.

Cependant, bien que le gouvernement ne sache pas exactement tout ce qu'il va faire, il connait d'avance tout ce qu'il évitera, a dit le ministre, et il entend par là qu'il ne permettra pas que les prix retombent aux niveaux constatés en 1920, ainsi qu'en 1932, 1933, 1934 et autres années.

Les moyens auxquels on aura recours pour aider les pêcheries se ramènent à deux catégories. Tout d'abord l'Office des prix des produits de la pêche pourra prescrire les prix auxquels il est disposé à acheter les produits que pourra désigner le gouverneur en conseil. Cette disposition, bien que n'établissant pas, à proprement parler, un prix minimum, aura pour effet de garantir au producteur primaire le prix que le Gouvernement déterminera pour certaines denrées. Le second moyen est une prime de compensation. Ce moyen a déjà été utilisé en 1939 et 1940 par l'office du poisson de conserve. La caractéristique de cette prime est que, sous le régime de la présente loi, elle n'agira d'aucune façon sur les fluctuations normales des prix entraînées par le jeu de l'offre et de la demande. A la fin de l'année ou de la saison, l'office établira pour le producteur le prix moyen du poisson pour lequel un prix a été fixé. Si ce prix moyen est jugé trop bas pour soutenir et maintenir raisonnablement la production, l'office, avec l'approbation du gouverneur en conseil, établira pour cette denrée particulière un prix qu'il juge susceptible d'assurer des revenus suffisants au producteur, soit la différence entre le prix moyen et le prix fixé.

POLITIQUE ETRANGERE

La semaine s'est terminée par l'ouverture du débat sur la politique étrangère du gouvernement King, en marge de l'étude des crédits du ministère des Affaires extérieures. Le premier ministre a exposé quelques-uns des principes généraux qui guidaient son gouvernement dans ses rapports avec les autres pays. Le principal point de la déclaration du premier ministre est celui qui concerne les Japonais. M. King a annoncé que son gouvernement ne permettra aucune immigration japonaise au pays après la guerre et qu'une commission spéciale sera formée pour déterminer quels sont les Japonais loyaux et quels sont ceux qui ne le sont pas. Ces derniers seront renvoyés dans leur pays, qu'ils soient nés ici ou non. Les Japonais loyaux seront traités justement, mais on ne leur permettra point de se rassembler de nouveau en Colombie britannique.

Dieu veut que nous aimions même nos ennemis. — Joubert.

Ne vous y trompez pas! Ce ne sont pas des bouteilles à lait que l'on remplit pour les gens d'Hitler même si ça y ressemble énormément. Dans une usine de munitions de la province de Québec, on remplit les obus de T.N.T., cette liqueur explosive qui sèmera la mort dans les rangs de l'ennemi. Ce sont des obus antiavions que l'on voit ici.

Pour assurer le flot continu des fournitures médicales, des aliments et des armes pour nos soldats canadiens qui ont mis le pied sur le sol de France, il faut du papier et du carton d'emballage. Il n'y en aura suffisamment qu'en autant que nous continuerons de ramasser le papier de rebut, carton, sacs en papier, etc. Il vous suffira de classer le tout et de le ficeler en paquets comme dans la vignette de gauche. La récupération se chargera de le faire ramasser. Dans les usines de transformation, le papier récupéré est souvent travaillé le même jour. On dépose d'énormes paquets de journaux, de sacs ou de carton dans les bassins (vignette de droite) avec un haut pourcentage de sulphate et des pilons géants entre en action pour réduire le tout en pulpe.

Langue et Foi

La langue est la gardienne de la foi. C'est là un axion ne que l'on entend couramment, dont la vérité est démontrée par l'expérience passée et présente, et qui est rarement contredit.

La réciproque est également vraie et pour des raisons supérieures: la loi est la gardienne de la langue, comme elle est la gardienne des moeurs, de la famille, de la cité, des traditions nationales, de tous les biens que Dieu nous a confiés, de toutes les caractéristiques et de toutes les vertus qui sont l'apanage des individus et des races, et qui les différencient les uns des autres.

Il est naturel d'être attaché aux dons que iDeu nous a donnés, de s'efforcer de les conserver et de les faire fructifier.

Dans un article qui a paru dans la "Semaine Religieuse de Québec", du 25 mai, M. l'abbé Cyrille Labrecque répond à ceux qui, "encore très rares", mettent en doute cette vérité d'expérience: la langue gardienne de la foi, et prétendent qu'il vaudrait mieux pour le bien de la religion, pour la cause de la paix et de l'unité nationales, "que les Canadiens français adoptassent le parler des Anglais..."

Afin de prouver sa thèse, l'auteur développe quelques points. La grâce de la foi ne s'attache point à une langue, dit-il. Tous les peuples sont évangilisés dans leur propre langue ou idiome, et l'Eglise "n'exige de personne qu'il renonce à la langue de ses pères. Nul idiome n'est incompatible avec la doctrine de l'Evangile, nul n'y crée des obstacles insurmontables"

Il est vrai, aussi, que certaines langues, comme, par exemple, le français, l'italien, l'espagnol, sont mieux adaptées que d'autres aux vérités de la foi, "parce que le catholicisme les a imprégnées, tout le long des siècles, de sa substance et de sa vertu."

La foi façonne et marque la langue; à son tour, la langue imprime à nos esprits la marque que lui a donnée la foi.

Il est évident que la langue française, imprégnée de catholicisme, nous isole d'un entourage hétérodoxe qui, si nous y étions abandonnés sans défenses naturelles, serait pernicieux pour notre foi et nos traditions. Puisque le français nous écarte de ce danger, écrit M. l'abbé Labrecque, "on le dit à juste titre gardien efficace de notre religion.,,

Des faits nombreux, puisés dans les statistiques des recensements fédéraux, illustrent cette vérité. Le catholicisme est d'autant plus florissant parmi nous que la langue maternelle des fidèles est mieux respecté. Au contraire, l'indifférence et l'apostasie exercent de terribles ravages chez ceux qui perdent leur langue ou qui sont livrés, sans protection naturelle, à l'ambiance protestante et matérialiste.

Quand à l'argument de la paix nationale, il ne vaut pas grand'chose. Personne ne peut nous obliger à renoncer à l'usage de notre langue, qui est notre propre bien. Nous nous exposerions à perdre notre foi, malheur que rien ne saurait compenser. D'ailleurs, l'uniformité de langue ne conduit pas nécessairement à l'unité nationale: l'histoire des pays où une seule et même langue est parlée est là pour le démontrer.

M. l'abbé Labrecque conclut son article en invitant ses lecteurs à rester fidèles à leur langue "par attachement à la loi catholique et aussi par fierté nationale."

Lors du sacre de S. Exc. Mgr Duprat , O.P., évêque de Prince-Albert, Mgr Mozzoni, qui était alors chargé d'affaires de la Délégation apostolique, disait au nouvel élu: "Protégez les caractéristiques propres de chaque groupe; valorisez les trésors de chacun afin de faire de Prince-Albert une unité mystique agréable au Seigneur. Défendez leur langue, car leur âme s'y exprime mieux et l'Eglise n'est liée à aucun idiome."

En effet, dans l'Eglise de Dieu, toutes les langues ont droit de cité. A diverses reprises dans les Saints-Livres Dieu nous avertit qu'il veut entendre chanter ses louanges dans toutes les tribus et dans toutes les langues. Cette diversité Il l'a lui-même voulue. Ceux qui l'oublient ne font pas de l'apostolat mais du prosélytisme national.

Charles GAUTHIER.
"Le Droit"

Louer avec exagération est la médisance des délicats. — Henri Fabre.

OSIAS GODIN, B.A.

AVOCAT

Edifice Frontenac - Sudbury

18 Durham nord - Tél. 4-4091

Librairie "Loisirs"

DELLY

Trouver dans les romans de Delly la satisfaction et la réalisation de ses désirs, voilà une vérité qu'aucune femme ne saurait nier Par la magie de son verbe d'amour, par la finesse de ses sentiments qui en appelle à tous les coeurs, Delly se place au centre des écrivains romantiques de son époque. Parmi les chef-d'oeuvre qui en font une triomphatrice, distinguons la captivante "Lune d'Or", "Les Coeurs Ennemis", en deux volumes, aux noms seuls desquels vibrent tous les coeurs. Et que dire de "Une Misère Dorée"!!

Pour revivre toute sa jeunesse en fleurs, il faut lire Delly dans ses plus grands triomphes.

Patrice de la Tour du Pin

Un génie est né à la France en la personne de Patrice du Pin. Tous ses poèmes, qui, par intensité poétique, dénotent un incomparable coeur, nous font baigner dans un fleuve de poésie. Pour connaître la poésie catholique moderne de France, il faut lire ces oeuvres les plus parfaites qui sont celles de Patrice du Pin. Un livre que tout homme cultivé savoure et se doit de posséder.

PATRICE DE LA TOUR DU PIN:

Psaumes ..... 60c — Quête de joie 60c

DELLY:	**L'Exilée,**	**$1.00**
	La Vengeance de Ralph	**$1.00**
	Coeurs Ennemis — Laquelle?	**$1.00**
	Orietta	**$1.00**
	Une Misère Dorée	**$1.00**
	Entre Deux Ames	**$1.00**

ATTENTION!

Nous avons reçu des dictionnaires Nugent's français-anglais à $1.00

Hâtez-vous de vous procurer le vôtre, car le nombre est limité.

En plus, Petits Catéchismes de Québec, cartes de fêtes, cartes mortuaires, cartes postales patriotiques, cahiers de toutes sortes et crayons

Sécurité nationale

Dans les programmes de réhabilitation d'après-guerre, nos corps publics vont s'employer à assurer, à tous ceux qui en ont besoin, un travail régulier et suffisant, exécuté dans des conditions qui puissent sauvegarder la santé physique et morale des familles. En autant que l'on puisse en écouler les produits, les industries de guerre transformées en industries de paix créeront un nombre considérable de situations. Il en est de même des nouvelles industries qui naîtront des découvertes de la guerre.

Il faudra, aussi, voir à ce que chaque chef de famille puisse gagner un salaire qui lui permette de s'établir d'une façon permanente, de se porter acquéreur d'une propriété de sorte qu'il devienne un actif réel pour la société qu'il s'attache, en la possédant à la maison où il élèvera ses enfants. Il ne faudrait pas que les circonstances viennent le contraindre à se déplacer continuellement, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé.

Il est à retenir toutefois qu'il importera, au premier chef, au lendemain de la victoire, de rétablir un plus sain équilibre entre nos populations urbaine et rurale. A cette fin, dans le Québec plus peut-être qu'ailleur, il faudra tenter de retourner à la campagne le plus grand nombre possible de ceux qui l'ont quittée durant les années qui précèdent le conflit et, surtout depuis le début de la guerre. A tous ces déserteurs du sol, il faudrait, pour bien faire, offrir d'avantageuses perspectives d'établissement pa la mise en valeur de toutes les richesses naturelles.

Les établissements individuels offrent beaucoup plus de stabilité qu'une simple situation en ville; ils constituent le placement définitif de la famille. D'autre part, si l'on tient compte des aptitudes de ces cultivateurs d'hier, il est certes à l'avantage de la collectivité de les retourner dans leur habitat normal car c'est là, en somme qu'ils pourront rendre les plus grands services.

Il est une chose à retenir: la sécurité de la nation sera toujours en fonction de la sécurité des individus qui la composent.

C.-E. COUTURE

Allocations familiales

La semaine dernière, les journaux nous ont appris que le projet de loi voulant instituer les allocations familiales a été présenté aux Communes par le premier ministre lui-même et adopté en première lecture.

Samedi dernier, un groupe de personnes représentant la classe ouvrière, les agriculteurs et les autres groupements importants de la province se sont réunis à Montréal et après avoir longuement étudié le projet de loi tel que présenté aux Communes, en sont venus à la conclusion que le projet était inacceptable pour les Canadiens français. D'abord, le projet ne reconnaît pas la juridiction des provinces en cette matière et veut tous centraliser à Ottawa. C'est-ire que les allocations familiales seront administrées par le gouvernement fédéral et que les provinces n'auront rien à y voir. C'est un accroc et un pas de plus vers la centralisation. Pour ce qui est des pensions de vieillesse, l'on sait que le fédéral fournit l'argent, mais que ce sont les provinces qui administrent et distribuent les pensions. On aurait aimé voir la même chose dans l'administration du plan des allocations familiales.

Il y a aussi le taux décroissant qui en convient pas aux familles canadiennes-françaises, mais il y aurait lieu de faire amender la loi plus tard et de corriger ce nonsens. Ce qui importe surtout pour le moment, c'est de sauvegarder le principe de l'autonomie des provinces et de faire pression sur les autorités du gouvernement central pour les amener à revenir sur leur décision et à confier la distribution des allocations aux provinces. Nous espérons que les députés québecois sauront élever la voix aux Communes au cours du débat et qu'ils réussiront à faire amender le projet. D'ici là, nous scruterons les discours et nous essaierons d'en faire ressortir les idées principales.

Le Terre de Chez-Nous

St-Jean-de-Brébeuf

MARIAGE

Dimanche le 6 août, à huit heures, a été célébré le mariage de Mlle Loretta Rhéaume, fille de M. et Mme Godefroi Rhéaume, de la rue Kathleen, à M. Léonard Bédard, fils de Mme D. Bédard de Sudbury. Le Rév. P. Villeneuve officiait.

La mariée portait une longue robe de satin broché blanc un long voile retenu par un halo de dentelle, et un bouquet de roses roses. Elle était accompagnée de son père. M. Omer Bédard servait de témoin à son frère. Mlle Gaétane Rhéaume, demoiselle d'honneur, portait une longue robe de soie bleue, et un bouquet de roses de couleurs variées. Elle était accompagnée de M. Gérard Bédard, frère du marié.

Après la cérémonie, il y eut une réception chez les parents de la mariée, et après, les nouveaux époux partirent pour un voyage à Niagara Falls. A leur retour, ils éliront domicile à Sudbury.

St-Charles

Les nouvelles nous sont parvenues que M. Gabriel B. Boulay, de Montréal, est mort accidentellement au Labrador le 9 juillet. Il est l'époux de Mlle Lilianne C. Marois, autrefois de Warren.

Dimanche dernier, le 30 juillet, à l'issue de la grand'messe durant laquelle le Rév. Père Donat, capucin, frère de Soeur Supérieur donna un sermon sur la Ste-Vierge, eut lieu à la grotte une imposante cérémonie. Le bon Père bénit la grotte et le terrain, nous donna une allocution et consacra la paroisse à la Ste-Vierge.

Le lendemain à 7½ hres du soir, le Père Donat bénissait le moulin et la résidence de M. Rémi Lalonde.

Mardi matin avait lieu à la grotte une grand'messe chantée par le Rév. Père Donat à laquelle assistaient de nombreux fidèles.

De jolies cartes postales de la grotte et d'une partie du village sont en vente aux magasins de St-Charles.

M. et Mme Sévère Bédard sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Albert-Fernand. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Giroux, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Eugène Bédard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Rose-Jeanne-d'Arc. Parrain et marraine, M. et Mme Rhéal Bédard, frère et belle-soeur de l'enfant.

A M. et Mme Gérard Gervais est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Alice-Pauline.

VA ET VIENT

Mlles Mérina et Fabiana Chaloux, ainsi que Mme Fournier, de Burwash, visitent M. et Mme W. Chaloux.

Celui qui suit un avis se montre souvent supérieur à celui qui le donne. — Pope.

Le calme seul rend fort. — Mme Romieu.

Hanmer

M. et Mme Adélard Labre, et M. H. Bertrand de Minnow Lake, Mme Aldéa Prud'homme, M. Ernest Labre, Mlle Laurence Labre, sont revenus d'un voyage à Ottawa à l'occasion de la mort de Mme Alex Plante, mère de Mme A. Labre, et M. H. Bertrand. Ensuite, ils ont visité des parents à Hudson et Montréal.

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est, Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

LAITERIE STANDARD

Lait — Crème

260 rue Victoria Tél. 5-5362

Club Saint-Louis

Tél.: 4-4581

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements,
Ping-Pong

Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à

A. S. JARDINE, B.A.

Représentant

22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

Nickel Tire Service

Propriétaire: Gérard Boulet

VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR

TEL. 3-0108 Res. 6-6132

25 rue Beech

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition

l'Hotel FRONTENAC

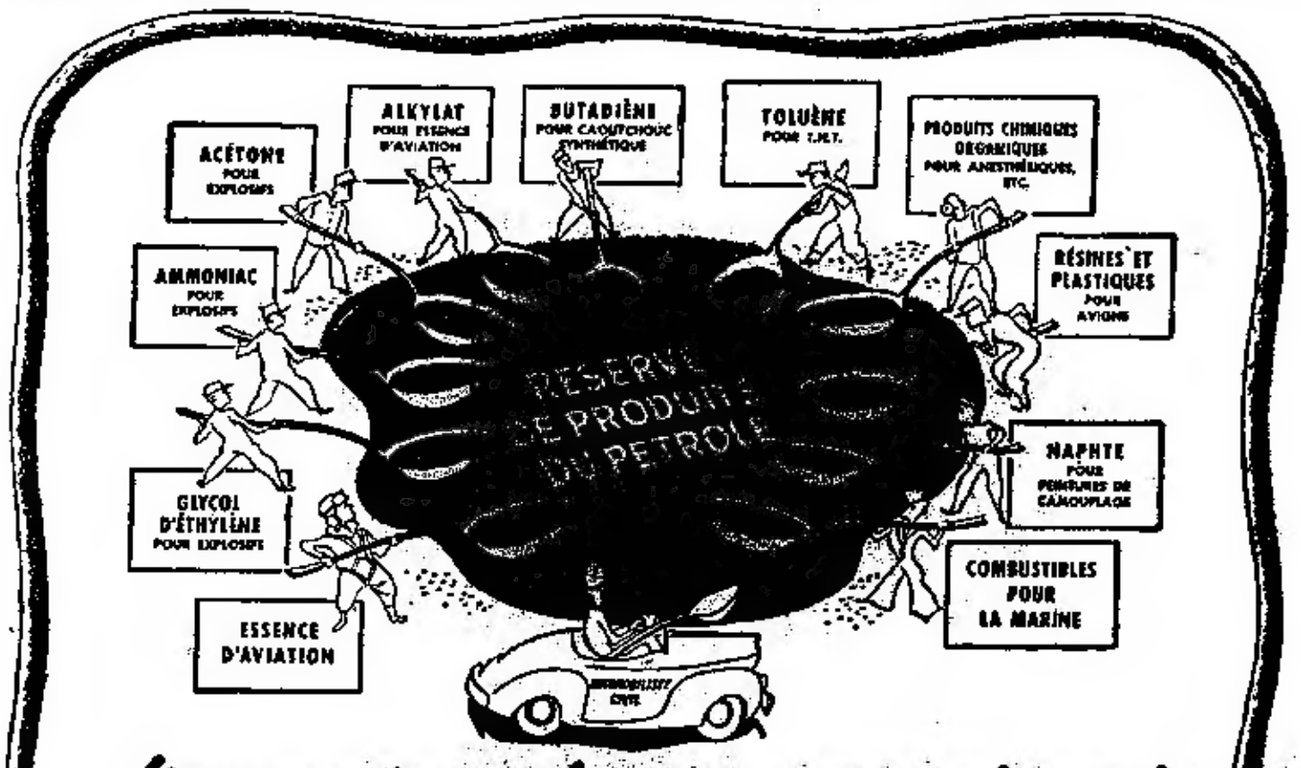

Il n'en reste pas beaucoup pour le civil

APRÈS avoir répondu aux demandes de guerre . . . après avoir puisé dans l'approvisionnement d'huile du Canada l'essence affectée à l'invasion et à l'aviation, le mazout pour la marine, le pétrole requis pour la fabrication des explosifs, pour la production du caoutchouc synthétique, l'essence pour l'industrie de guerre, pour les cultivateurs et le camionnage essentiel — *il ne reste pas grand'chose pour le civil*

Essayez de vous représenter les choses. Il faut 5,250,000 gallons d'essence pour alimenter 5,000 bombardiers et chasseurs pour un raid au-dessus de l'Allemagne. Le mazout requis pour faire le plein d'un cuirassé suffirait à chauffer une maison moyenne pendant 350 ans. Une division de chars blindés consomme 18,000 gallons d'essence en une heure de marche.

Le pétrole et les gaz du pétrole nous donnent l'essence et les huiles combustibles requises pour fournir l'énergie motrice aux avions, aux navires et aux tanks. Ils nous procurent aussi les matières premières dont nous extrayons l'acétone, l'ammoniac et le toluène pour les explosifs, des produits chimiques organiques pour les anesthésiques, des naphtes pour peintures de camouflage ainsi que des plastiques et des résines pour la production d'autre matériel de guerre.

C'est pour cela qu'il y a si peu d'essence pour les civils. C'est aussi pour cela qu'il incombe à tout automobiliste et à tout propriétaire de maison chauffée à l'huile de pratiquer la plus stricte économie en matière d'essence et d'huile combustible. Tout gallon dont nous pouvons nous passer, ici au pays, est un gallon de plus pour nos combattants. Et ils ont besoin de tout ce qu'ils peuvent obtenir.

Deux années de rationnement de l'essence et de régie de l'huile combustible au Canada ont permis d'épargner 393,000,000 de gallons d'essence et 175,000,000 de gallons d'huile combustible—une épargne totale de 568,000,000 de gallons de produits du pétrole. Et cependant, malgré cette épargne, les disponibilités d'essence au Canada, le 31 mars de *cette année*, accusaient *une diminution de 55,000,000 de gallons* par rapport à nos inventaires au commencement du rationnement, le 1er avril 1942.

L'huile joue un rôle essentiel dans cette guerre—et cependant les approvisionnements sont restreints et ils diminuent sans cesse. L'huile est l'impulsion de l'attaque sur tous les fronts. L'huile peut faire la différence entre le succès et l'échec, entre un petit et un grand nombre de morts, de blessés et de disparus. L'huile est une munition essentielle — qui ne doit pas être gaspillée ni employée inutilement ou frivolement.

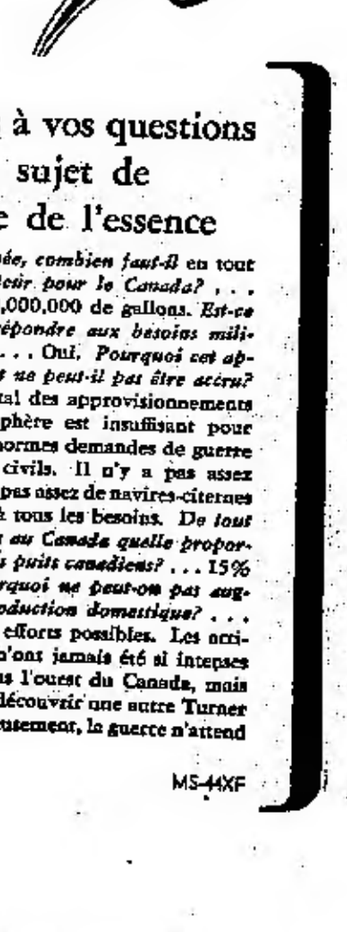

MOINS D'ESSENCE POUR LES CIVILS SIGNIFIE PLUS D'ESSENCE DE COMBAT POUR LES FORCES ARMÉES

No. 4 d'une série d'annonces publiées par le Ministère des munitions et approvisionnements, l'honorable C. D. Howe, Ministre

Réponses à vos questions au sujet de la crise de l'essence

Durant une année, combien faut-il en tout *d'essence à moteur pour le Canada?* . . . A peu près 600,000,000 de gallons. *Est-ce que cela doit répondre aux besoins militaires et civils?* . . . Oui. *Pourquoi cet approvisionnement ne peut-il pas être accru?* Parce que le total des approvisionnements de notre hémisphère est insuffisant pour répondre aux énormes demandes de guerre et aux besoins civils. Il n'y a pas assez d'huile, il n'y a pas assez de navires-citernes pour répondre à tous les besoins. *De tout le pétrole requis au Canada quelle proportion provient des puits canadiens?* . . . 15% seulement. *Pourquoi ne peut-on pas augmenter cette production domestique?* . . . On fait tous les efforts possibles. Les activités de forage n'ont jamais été si intenses qu'à présent dans l'ouest du Canada, mais il nous faudrait découvrir une autre Turner Valley. Malheureusement, la guerre n'attend pas.

MS-44XF

LA

Les poulaillers

Après que les vieilles poules sont enlevées en été et avant que les poulettes nouvelles rentrent, on a l'occasion de nettoyer à fond le poulailler. Généralement, on garde quelques vieilles poules pour la ponte ou la reproduction; ce sont les plus saines et les plus vigoureuses. Il faut d'abord nettoyer parfaitement une partie des locaux de ponte, de préférence un bâtiment séparé, et y mettre les oiseaux qui doivent être conservés. Les autres seront vendus et le reste des bâtiments nettoyé parfaitement, dit le Dr S. S. Munro, de la Division de l'aviculture à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

En premier lieu, on enlève tout le matériel, — trémies, abreuvoirs, nids, juchoirs et planches à fientes — tout ce qui est mobile. Puis on gratte la litière et les fientes sur les planchers et les murs. Si l'on a de l'eau sous pression, on nettoie le bâtiment avec un tuyau d'arrosage. On mouille bien la saleté qui ne peut être enlevée avec le tuyau puis on ferme hermétiquement pour y garder l'humidité. On arrose la saleté de temps à autre jusqu'à ce qu'elle puisse être enlevée facilement au grattoir. On gratte ensuite tout ce qui reste puis on balaie ou on lave au moyen d'eau sous pression. Ceci fait on se sert d'une forte solution de lessive, environ 1 livre pour 5 gallons d'eau, ou d'un bon désinfectant à base de coaltar, pour pulvériser ou arroser tout l'intérieur du bâtiment. Ce désinfectant est laissé pendant quelques heures, puis il est lavé avec de l'eau. On laisse ensuite les portes et les fenêtres ouvertes pour que le bâtiment se sèche. Il faut gratter, récurer et désinfecter parfaitement tous les meubles, comme les juchoirs, les trémies, etc., avant de les remettre en place dans le poulailler. Lorsque le bâtiment est sec, on met une litière fraîche sur le plancher pour les nouvelles poulettes.

Après que les poulettes sont mises dans le poulailler, les poulaillers-coonies, les hangars-abris, les trémies et les abreuvoirs doivent être nettoyés pour l'emploi le printemps prochain.

Un nettoyage annuel empêche non seulement les nouvelles poulettes de contracter des maladies des vieilles poules, mais il aide également à conserver la basse-cour en bon état de propreté.

Exportations de boeuf

De janvier à mai 1944 inclusivement, l'Office des viandes a expédié au total 41.7 millions de livres de boeuf canadien, comprenant 15.7 millions de livres de boeuf désossé et 26 millions de livres de boeuf en quartier. Cette quantité représente environ 94,000 boeufs contre 98,779 boeufs exportés sur les Etats-Unis pendant la période correspondante de 1942; les exportations avaient été de 41,160 en 1941 et de 51,988 en 1940. Il ne s'est pas expédié de boeufs vivants du Canada sur les Etats-Unis en 1943.

La Revue de la situation agricole au Canada révèle qu'à l'heure actuelle, les expéditions de viande de boeuf outre-mer sont à peu près égales en quantité à l'ancien contingent canadien expédié sur le marché des Etat-Unis. En plus de la quantité écoulée à venir jusqu'à la fin de mai 1944, il se fait toujours des achats considérables de boeuf pour l'exportation, et la proportion de boeuf désossé augmente constamment.

Achat d'une ferme

Si l'on décide d'acheter une ferme, dit, dans l'"Economiste agricole", M. J. Coke de la Division de l'Economie au Ministère fédéral de l'Agriculture, la question est de savoir quel genre de ferme il faut acheter. Il y a bien des facteurs à considérer, mais il y a quatre épreuves infaillibles. La première est le sol. Il n'existe pas de moyens, sans frais excessifs, de corriger les défauts d'un sol infertile. La seconde est le rendement des récoltes, qui dépend du sol, du climat, de la topographie et des pratiques de culture; les rendements to
l'indice d'une
En troisième li
mité ou l'éloig
qui détermine
dans laquelle
gager. Ce sont
venu net que
la ferme. Enfi
les voisins et
rer de leur te
vaussi bien ou
propriétaire a
juger par les
vous pouvez f
Avant d'ach
encore M. C
d'où viendra
une ferme pro
genre de reve
en tirer indic

Chic mariage militaire

Lundi, le 31 juillet en l'église St-Jean de Brébeuf, avait lieu le mariage de Mlle Germaine Coutu, fille de M. A. Coutu, de 291 rue Murray, et de Mme Coutu, décédée et du Fusilier Edouard David, de l'Artillerie Royale Canadienne, fils de M. et Mme Jean David, de Cholmsford.

Mlle Bernice Newton, cousine de la mariée, était fille d'honneur, tandis que le lance-caporal D. Giroux, du R.C.A.M.C. de Petawawa agissait comme garçon d'honneur. Les témoins étaient les pères des jeunes époux.

La chorale des dames et demoiselles chanta plusieurs cantiques appropriés et M. G.-A. Bertrand touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception à 393 chemin de Capréol, où la soeur de la mariée recevait, accompagnée de sa nièce, Mlle Yolande Pharand.

On remarquait de l'extérieur, M .et Mme O Giroux, de Cartier; Mme Charles Giroux, de Bissett, et M. et Mme Lorenzo Chezzi, de Coniston.

Deux des nôtres tués au front

Sergent dans l'aviation canadienne outre-mer, Orville Martin perdit la vie durant des opérations aériennes au dessus du territoire ennemi, le 30 juillet.

Le plus âgé de la famille de M. et Mme Paul Martin, de 305 rue Eyre, le fusilier Martin, âgé de 21 ans n'était outre-mer que depuis quatre mois .Il débuta dans sa carrière aérienne le six juin, 1943 à North Bay. De là il fit de l' entraînement à Toronto, London, Galt, à l'île du Prince-Edouard, ainsi qu'à Trois-Rivières où il reçut ses ailes ce printemps-ci avant de s'embarquer.

Orville n'avait que sept ans quand sa famille vint de North Bay pour demeurer ici. Il reçut son éducation à l'école séparée Ste-Marie ainsi qu'à l'école Technique et Minière de la Ville.

Avant de s'enrôler le sergent Martin fut employé comme commis du Canadian Pacific et ensuite pour la Compagnie de Transport Delongchamp

Etant membre de la paroisse St-Jean de Brébeuf, le sergent d'aviation aura un service chanté dans cette église au corus de la semaine prochaine

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil ,cinq soeurs: Irène, Cécile, Rita, Jeannine et Claire, ainsi que cinq frères: Maurice; Paul, Gérald, Roger et Léo.

Le soldat Roger Amédée Rochon, âgé de 19 ans, fils de M et Mme A Rochon, de 469 rue Laforest, qui manquait à l'appel la semaine dernière, est maintenant rapporté mort en action. Le troupier Rochon faisait partie du corps des chars d'assaut et était outremer depuis le mois de novembre 1943. Un service sera chanté pour lui dans la paroisse mardi matin à 8.15 hres.

Nous offrons nos plus sincères sympathies aux deux familles si cruellement éprouvées.

VA-ET-VIENT

Mlle Jeanne d'Arc Schryer est revenue d'un voyage de quelques jours à Windsor et Détroit chez des amis.

M. O. Dignard, de la rue St-Georges, visitait la famille Hurtibise à Sturgeon Falls, dimanche dernier.

M .etMme Azarie Bédard et leur bébé de Sturgeon Falls, visitaient des parents et amis en ville en fin de semaine.

M. Louis Frappier, de la rue St-Georges, visitait les familles B. Hotte et J. Bouthote, au Sault Ste-Marie la semaine dernière.

Un bon nombre de nos paroissiens se rendaient au pique-nique à River Valley, dimanche dernier.

Christianisme, soutien de paix

John G. Wilmant, ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, a déclaré, récemment, que le monde ne pourra jouir d'une paix réelle et durable que si les masses travaillent et font des sacrifices pour elle, plutôt que si elles comptent sur un machinisme, système brillant et moins laborieux pour y arriver. Il parlait à une réunion tenue à Bradford sous les auspices de la Congregational Union d'Angleterre et du pays de Galles.

Seuls, a-t-il dit, les Alliés ont conservé suffisamment de la lumière du christianisme pour revifier le monde.

"L'Axe, a-t-il déclaré, se serait entendu avec nous, Anglais ou Américains, si nous avions consenti à partager avec lui les dépouilles du monde asservir. Les axistes sont encore surpris de nous voir assez fous pour refuser une telle offre.

"Et la raison de notre refus, c'est que l'offre n'est qu'un égoïsme de primitif, c'est surtout qu'en dépit de toutes nos fautes et nos imperfections, notre vie s'appuie encore sur la morale chrétienne."

Il a ajouté: "Je crois que, pour le moment, nous avons appris l'humilité. Mais je crois aussi que beaucoup d'entre nous l'oublieront quand viendra de nouveau la grande tentation d'un monde mécanique."

L'épargne est la seconde provision du genre humain. — Mirabeau.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

KELLY'S RADIO SHOP
Service de réparation pour tout modèle par des experts.
Garanti de trois mois. Nous achetons, argent comptant, votre vieux radio.
Tél. 6-6381 129 rue Durham sud, Sudbury

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions
La Pharmacie Lévesque
Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

SI VOUS VOULEZ ETRE ASSURE D'UN PRIX AVANTAGEUX POUR VOS
BLEUETS
EXPEDIEZ-LES A UNE COMPAGNIE ETABLIE ET SURE
S. MARLOW & CO. Limited
80 rue Colborne - Toronto
L'ACTION VAUT PLUS QUE LES MOTS
INFORMEZ-VOUS AUPRES DE NOS EXPEDITEURS SATISFAITS
Cartes d'avis mis à la poste dès que vos bleuets sont vendus
PAIEMENT PROMPT PAR MANDAT DE POSTE OU CHEQUE
Attention spéciale aux marchands et acheteurs.
Ecrivez-nous pour renseignements.
Estampes d'expédition gratis.

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Théâtre CAPITOL Sudbury
A l'écran bientôt—
The Sign of the Cross
Nous représentons toujours les meilleurs films
Vues continuelles à partir de 1 heure de l'après-midi

THEATRE RIO
SUDBURY ET LEVACK
261 rue Hazel Sudbury Ont.
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI, LES 10 - 11 - 12 AOUT
MELODY PARADE
Mary Beth Hughes
ACTION IN ARABIA
Geo. Sanders
Caricature, nouvelles et un chapitre de "CAPTAIN MIDNIGHT"
LE 11 AOUT, VENDREDI, "REVIVAL"
SON OF MONTE CRISTO
Louise Hayward
LUNDI - MARDI - MERCREDI, LES 14 - 15 - 16 AOUT
BRIDGE OF SAN LUIS REY
LYNN BARI - FRANCIS LEDERER
MILLION DOLLAR BABY
PRISCILLA LANE
"SNAP 9"

Au GRAND
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI LES 10 - 11 - 12 AOUT
HERE COMES ELMER
AL PIERCE - Champion du rire à la radio
ROBIN HOOD OF THE RANGE
CHARLES STARRET
Chapitre 5 de "SECRET AGENTS IN DARKEST AFRICA"
LUNDI - MARDI - MERCREDI, LES 14 - 15 - 16 AOUT
THE GHOST GOES WEST
avec ROBERT DONAT ET JEAN PARKER
HOT RHYTHM
Donna Drake - Robert Lowery
Dernières nouvelles mondiales